



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



MOT DU MAIRE

Comme chaque année, le rapport d'activités de la Ville de Thann permet de revenir sur les actions menées et d'avoir ainsi une vue d'ensemble de l'activité des services, activités représentatives de l'engagement de l'équipe municipale. C'est aussi un repère de temps qui permet de se rappeler des événements ou travaux intervenus année après année.

2018 a été placée sous le signe de la commémoration du 100^e anniversaire de la signature de l'armistice de la Première Guerre Mondiale, l'occasion d'associer toutes les générations à cette célébration. Des moments émouvants pour tous ceux qui y ont participé.

Notre patrimoine commun, ancien ou plus récent, mérite qu'on l'entretienne et qu'on continue à y investir: la collégiale, l'Engelbourg, nos écoles, nos équipements sportifs. Nos installations techniques (chaufferies notamment) doivent continuer à être modernisées pour contribuer aux efforts de tous en faveur des économies d'énergie et de l'environnement.

Au-delà des travaux bien visibles, ce rapport d'activité permettra de prendre connaissance de toutes les missions accomplies en faveur des habitants de Thann.

Je tiens à souligner les contributions de chacun, élus, services, partenaires financiers, associations et à les remercier de leur contribution.

Bonne lecture !

SOMMAIRE

- 1. Sous le signe de l'histoire et du patrimoine p. 4-5**
- 2. Les travaux neufs et l'entretien du patrimoine communal p. 6-13**
- 3. L'éducation, la jeunesse et le sport p. 14-19**
- 4. La culture, le commerce et la communication p.20-27**
- 5. La vie citoyenne p.28-29**
- 6. La solidaritép.30-32**
- 7. La police municipale p.33-35**
- 8. Les moyens générauxp.36-44**

1. Sous le signe de l'histoire et du patrimoine

2018, année commémorative du centenaire de la guerre de 1914-1918

« Mon général, l'entrée des troupes françaises à Mulhouse, aux acclamations des Alsaciens, a fait tressaillir d'enthousiasme toute la France. »

M. Messiny, ministre de la guerre, au Général Joffre- août 1914.

La ville de Thann eut à souffrir de ce conflit : la première guerre mondiale. Au moment de la déclaration de guerre, toute l'Alsace était allemande. Dès le 7 août, Thann fut prise par les troupes françaises. En 1915, les combats faisaient rage au Hartmannswillerkopf. Il fallut attendre quatre ans pour que la totalité de l'Alsace redevienne française. Le maréchal Joffre se rendit plusieurs fois à Thann devenue la capitale de l'Alsace française.

En raison de son histoire, la Ville de Thann s'est fortement investie dans la commémoration de ce centenaire 1914/1918.

Le Conseil Municipal des Jeunes, nouvellement élu, s'est rendu à Paris pour raviver la flamme sacrée. Puis, une délégation, représentée par des élus et des citoyens, est allée à Verdun, début novembre, prélever la flamme sacrée et la partager le 10 novembre avec sept autres communes.



Des animations particulières se sont déroulées, labellisées par le comité du centenaire. Durant les jours proches des commémorations, spectacles, expositions et concerts ont été proposés et ont ainsi marqué ce 100^{ème} anniversaire.

Ainsi, une exposition photographique principalement axée sur la ville de Thann durant cette guerre, a été présentée à l'Hôtel de Ville. Une publication illustrant ces clichés a été également réalisée.

L'entretien du patrimoine historique

La Collégiale et l'Engelbourg

La Ville est le maître d'ouvrage des travaux sur ces deux sites emblématiques de notre ville.

A ce titre, elle organise des opérations de restauration avec ses partenaires financiers, institutionnels ou techniques.

Durant l'année 2018, la Ville a lancé la restauration du Portail Nord et du Pilier des Anges de la Collégiale en partenariat avec la DRAC, la Région Grand-Est, le Conseil Départemental 68 et la Fondation pour la collégiale.

- ▶ Montant des travaux : **1 616 000 € TTC**
- ▶ Recettes : **1 048 000 €** (sans compter la récupération de TVA)

En 2018, la Ville a fait réaliser la reconstruction du mur situé à l'aplomb de l'ancienne porte du château. Un garde-corps a été posé.

- ▶ Montant des travaux : **120 000 €**
- ▶ Subventions obtenues : **60 214 €**

L'entretien du patrimoine moderne

Les actions phares de l'année 2018

- Démolition des tribunes du Stade Henri Lang, par obligation sécuritaire et dans l'objectif de protéger les sportifs et les scolaires utilisant le stade

▶ Coût TTC : **42 500 euros TTC**

- Poursuite de la rénovation énergétique de l'école du Kattenbach : toiture, isolation, chaufferie, ventilation, sanitaires et peintures des plafonds et sols du rez-de-chaussée ;

▶ Coût TTC : **571 663 €**

▶ Recettes : **366 278 €**



- Remplacement de la chaudière y compris le système de programmation du Centre Administratif Municipal.

▶ Coût TTC : **53 400 €**

▶ Recettes : **17 878 €**

2. Les travaux neufs et l'entretien du patrimoine communal

Le pôle technique a en charge l'entretien du patrimoine communal et sa valorisation. Il gère également la logistique de nombreuses activités dont les manifestations communales ou associatives.

Pour effectuer cette mission, le pôle technique dispose d'un budget, d'une équipe administrative et technique répartie sur deux sites, en mairie d'une part et au Centre Technique Municipal d'autre part.

L'équipe administrative

Le secrétariat

Le secrétariat gère les demandes de travaux, les arrêtés de voirie, les relations avec les riverains et les relations avec les partenaires de la Ville (entreprises, communauté de communes, ...).

CHIFFRES CLÉS

Demandes d'interventions reçues par mail : **976**

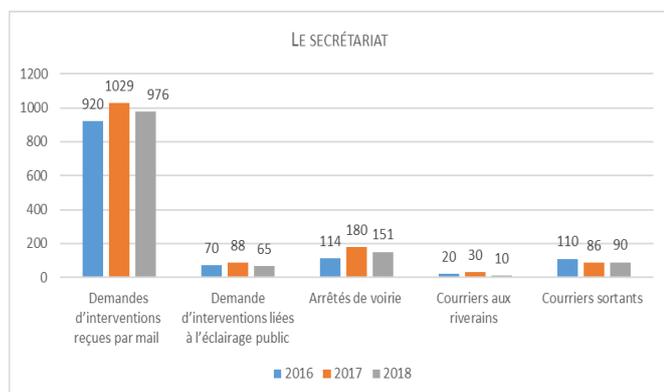
Demande d'interventions liées à l'éclairage public : **65**

Arrêtés de voirie : **151**

Courriers aux riverains : **10**

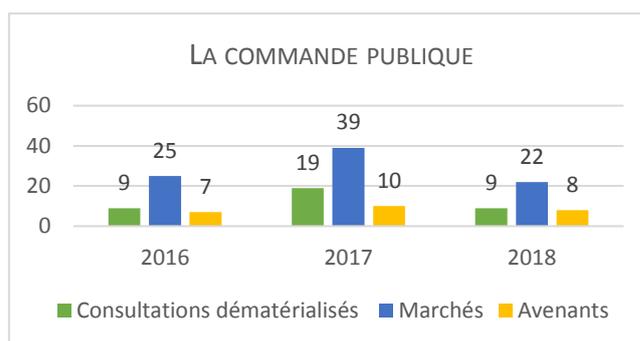
Courriers sortants : **90**

Une baisse est à noter par rapport à 2017.



La commande publique

La Ville gère des dossiers nécessitant la passation de contrats ou de marchés pour des prestations de services, des fournitures de bureau, des travaux.



CHIFFRES CLÉS

Consultations dématérialisées : **9**

Marchés : **22**

Avenants : **8**

Une baisse du nombre de marchés et d'avenants est à noter par rapport à l'année 2017.

L'urbanisme

Le service urbanisme a en charge les aspects réglementaires ainsi que le développement de la ville, à l'exception du commerce géré par le pôle Culture, Commerce et Communication.

La Ville assure l'accueil et l'assistance aux usagers et le suivi administratif des dossiers individuels, l'instruction des autorisations d'urbanisme ayant été

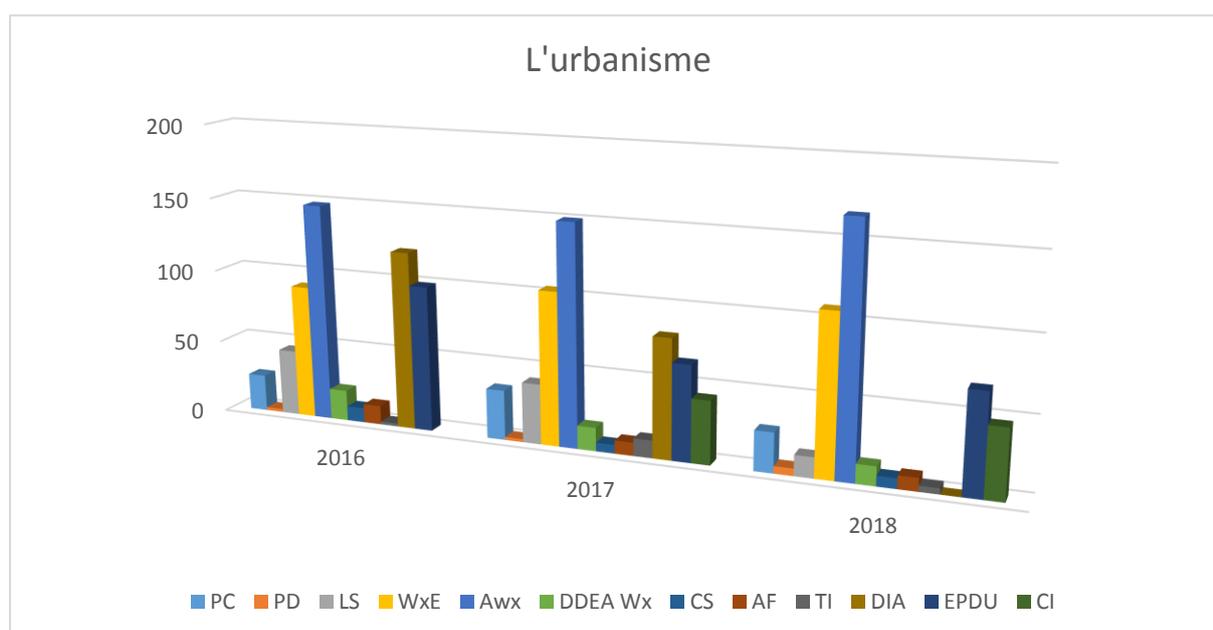
déléguée à la Ville de Cernay depuis le 1^{er} juillet 2015.

Les dossiers relatifs aux Etablissements Recevant du Public sont également suivis par la Ville.

Par ailleurs, la révision du POS et sa conversion en PLU ont été poursuivies.

L'urbanisme réglementaire

		2016	2017	2018
Permis de construire	PC	25	34	27
Permis de démolir	PD	2	2	5
Logements supplémentaires	LS	45	41	14
Travaux exemptés de permis de construire	WxE	91	104	108
Certificats d'urbanisme	Awx	148	150	166
Demandes d'autorisations de travaux dans les ERP	DDEA Wx	21	16	13
Commissions de sécurité	CS	10	6	7
Arrêtés de fermeture, d'ouverture, notifications	AF	13	9	9
Transactions immobilières	TI	2	12	4
Déclarations d'Intention d'Aliéner	DIA	121	81	0
Entretiens préalables à la déposition d'un dossier d'urbanisme	EPDU	99	65	68
Rendez-vous avec le coloriste intercommunal	CI		43	47



Le développement de la ville

Des opérations immobilières sont réalisées par la Ville ou par des privés. La Ville de Thann compte deux ZAC : celles du Blosen et de Saint-Jacques.

Si le développement de celle du Blosen se poursuit, celui de St Jacques commence seulement. Avec son partenaire aménageur, la société CITIVIA, la Ville continue de rechercher activement des investisseurs.

CHIFFRES CLÉS

Parcelles vendues pour du logement individuel : **4** (5 en 2017, Blosen),

Parcelles vendues pour des logements collectifs : **0**,

Nombre de logements construits dans les collectifs : **0** (42 en 2017).

Les bâtiments communaux

Le pôle technique a en charge une quarantaine de bâtiments communaux représentant plus de 40 000 m². Si l'entretien courant est géré par le Centre Technique Municipal, le pôle technique supervise la réalisation des contrôles et des maintenances règlementaires (systèmes de sécurité incendie, ascenseurs...)

Des opérations de mises aux normes sont aussi effectuées régulièrement.

Travaux réalisés en 2018 :

Poursuite de l'école du Kattenbach,

Démolition des tribunes du Stade Henri Lang,

Remplacement de la chaudière du Centre administratif municipal.

CHIFFRES CLÉS

Constructions neuves (m²) : **0**

Réhabilitations : **750 m²**(école maternelle du Kattenbach démarrage en 2017)

Toitures refaites à neuf : **777 m²** (école du Kattenbach)

Remplacement de fenêtres : **60 m²** (école du Kattenbach)

Réhabilitation de chaufferies (unité, kW) : **2- 300 kW**

La consommation d'énergie

CHIFFRES CLÉS

Consommation de fioul (hiver 2017-2018) : **40 000** (-20 000) litres

Consommation électrique : bâtiments, installations **719 000 kWh** (-5%)

Consommation électrique : Eclairage public **680 000 kWh** (-8 %)

Consommation gaz (hiver 2016-2017) : **1798 MWh** (-1.5 %)

La consommation des fluides connaît une baisse importante par rapport à 2017. Les consommations d'énergie électrique baissent également légèrement.

La voirie et les infrastructures

Le pôle technique a en charge la voirie communale, la signalisation, la maintenance des trottoirs et les espaces verts des routes départementales et nationales, situées en agglomération.

La Ville de Thann compte :

- **30 km** de voirie communale,

- **5.7 km** de voirie départementale (10 km de trottoirs),

- **2.8 km** de voirie nationale (5 km de trottoirs).

En 2018, le Conseil municipal a validé le programme pluriannuel de travaux concernant la rue Kléber, le giratoire Carpentier, la rue André Malraux et le Relais culturel Pierre Schielé. L'appel d'offres a été effectué pour un démarrage des travaux en 2019.



CHIFFRES CLÉS

Enfouissement de réseaux aériens (ml) : **75**
Remplacement de poteaux incendies : **5**

La Ville a directement en charge le canal usinier et la digue du Floridor, le réseau d'eau pluviale mais aussi, le réseau des feux tricolores.

En partenariat avec la Communauté de Communes Thann-Cernay qui en a la compétence, la Ville assure le suivi de l'éclairage public.

Enfin, au titre de la police de conservation du domaine public routier, elle surveille et coordonne l'ensemble des travaux des exploitants des services publics (eau, gaz, électricité...).

La forêt communale

La forêt occupe 60% du ban communal avec 755 hectares. Elle est gérée par l'Office National des Forêts.

CHIFFRES CLÉS

Ventes bois d'œuvre façonné : **1 780 m3**
(+255 qu'en 2017)

Ventes sur pied : **948 m3** (+331 qu'en 2017)

Vente bois de chauffage : **120 stères** (150 en 2017)

Les technologies de l'information et de la communication

Pour permettre à ses agents de travailler dans les meilleures conditions, la Ville de Thann dispose de systèmes informatiques et de télécommunication

Ces nombreux outils sont gérés par des prestataires extérieurs via le pôle technique pour la fourniture de services, les études et la maintenance. Les réseaux informatiques dans les écoles sont également supervisés par le service.

CHIFFRES CLÉS

- Postes informatiques en réseau : 52
- Nombre de portables : 8
- Téléphones fixes : 58
- Téléphones portables : 25
- Boîtes mail : 75
- Logiciels métiers : 12
- Serveurs physiques : 5
- Serveurs virtuels : 8

- Copieurs en réseau : 13
- Copies N/B par an : 395 000
- Copies couleur par an : 115 000
- Copieurs écoles : 6

L'activité du Centre Technique Municipal

Le Centre Technique Municipal dispose de 30 agents pour assurer l'entretien de la ville, en régie. Sont concernés : les espaces verts, la voirie, les bâtiments, les installations sportives et les infrastructures.

Le Centre Technique Municipal a organisé de nombreux chantiers en régie (pose de panneaux, de mobilier, marquage aux sols, rénovation de salles de classe) ou lors de la journée citoyenne.

Le Centre Technique Municipal assure également la propreté urbaine, le déneigement, le salage des voies et la tonte des espaces verts.

Certains chantiers peuvent être délégués à des entreprises lorsque leur volume ou la fréquence des travaux dépasse les capacités d'intervention des équipes.

L'environnement

La Ville a en charge la préservation du paysage urbain, la biodiversité ou la nature en ville, l'entretien des espaces verts et des ruines de l'Engelbourg.

Si des abattages d'arbres sont parfois inévitables, de nombreuses plantations

sont réalisées. Certains arbres anciens ou morts sont conservés comme refuge pour la faune.

Diverses réalisations ont été menées pour mettre en valeur les espaces verts et naturels. Des actions ont eu lieu également pour le paysage avec par exemple, l'incitation au fleurissement privé par le concours des maisons fleuries auquel 30 foyers ont participé.

CHIFFRES CLÉS

Surface gérée en fauche tardive : **2 100 m²**,

Surface gérée dans la cadre d'un plan de gestion pour la préservation de l'environnement : Engelbourg (11 000m²) et Croix du Rangen (1 000 m²),

Surface gérée en éco-pâturage : Engelbourg, versants Nord et Est du château.

Répartition des travaux de tonte

Les différents sites concernés et les modes d'entretien des espaces verts qui permettent d'agir pour préserver la biodiversité :



Tontes en régie : Stades de football, stade de rugby, tir à l'arc, parc municipal et pré du Kattenbachy.



Ecopâturage : site de l'Engelbourg (chèvres)



Tontes par Epicéa : Tous les espaces publics (écoles, monuments, parkings et espaces de voiries = 117 espaces)



Fauches tardives : parking du Centre, triangle Floridor, pré du Kattenbachy et rue de Ferrette.



Fauches sélectives par Elagage & Paysage du Haut Rhin : Croix du Rangen et Engelbourg



Entretien forestier par l'entreprise Chalgoumi: croix de la Lorraine.

Surface totale traitée : **149 000 m²** soit **14,94** hectares, dont **9,3 ha** par des entreprises extérieures pour un coût de **54 200€**.

Les coûts peuvent varier selon les années et la météo : en année pluvieuse, la pousse est plus rapide et augmente les fréquences de tontes notamment pour les zones bleues qui représentent 20 000m² à 0,09€ le m², soit le passage à 1800€.

Le fleurissement de la ville

La ville dispose de serres. Ainsi, elle produit de nombreuses plantes pour le fleurissement tout au long de l'année, à l'exception des chrysanthèmes qui sont achetés depuis 2016 (1 100 pots).

Plans produits à partir de jeunes pousses :
14 000

Plans de vivaces et de bulbes pour massifs : **10 000**

L'ensemble de cette production permet de fleurir les espaces urbains : 46 massifs, 340 jardinières, 90 bacs, 45 coupes, 25 mangeoires et 10 tombes au cimetière.

Cette année, la restauration de deux massifs, un à l'entrée de la ville, le long de la RN66 et l'autre devant l'Hôtel de Ville, a été programmée.



Des opérations sont également réalisées régulièrement pour assurer la sécurité des usagers des espaces verts communaux :

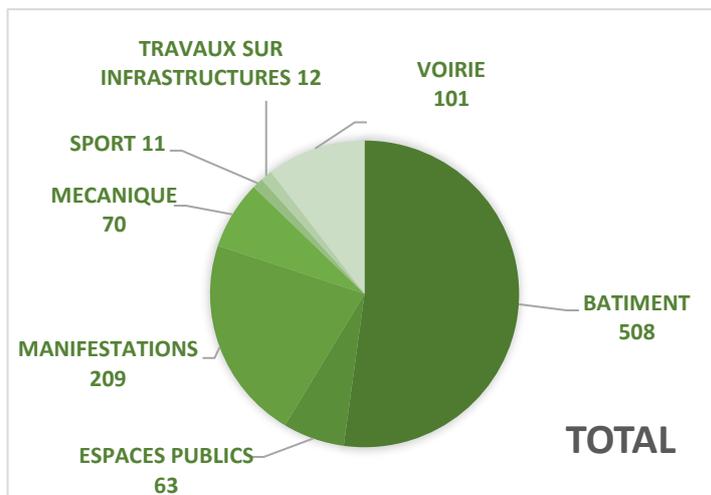
- Sécurisation du parc Albert 1^{er} : coupe de deux arbres au niveau de l'aire de jeux et des robiniers dans la partie dite jardin à la française ;
- Sécurisation de la cour de l'école du Bungert : coupe d'un platane creux.

Les interventions en régie

La présence de corps de métiers variés au sein de l'équipe du CTM permet qu'un grand nombre de travaux soit réalisé en régie. Cela permet de valoriser le patrimoine communal et de mettre en exergue les différentes compétences détenues par les agents municipaux, dans des métiers aussi divers que l'électricité, la plomberie, la maçonnerie, la menuiserie, la mécanique...

Ces interventions sont sollicitées soit par des particuliers (cahier de doléances, messages, appels téléphoniques, courriers...), soit par les occupants des bâtiments publics (écoles, locaux associatifs...) soit par des services en interne. Elles s'ajoutent aux programmes d'entretien ou de travaux déjà prévus.

Nombre de demandes d'interventions par type de travaux



974 bons d'interventions ont été édités.
52% des interventions sont liées à l'entretien des bâtiments publics.
21% des interventions sont liées à la préparation des manifestations.
10% des interventions sont liées à l'entretien de la voirie.

Nombre d'heures d'interventions effectuées par type de travaux

Type de travaux	Temps d'intervention en heure
BATIMENTS	14704
ESPACES PUBLICS	1873
MANIFESTATIONS	4734
MECANIQUE	1282
SPORT	102
TRAVAUX SUR INFRASTRUCTURES	101
VOIRIE	4258
Total général	27054



Les bâtiments publics

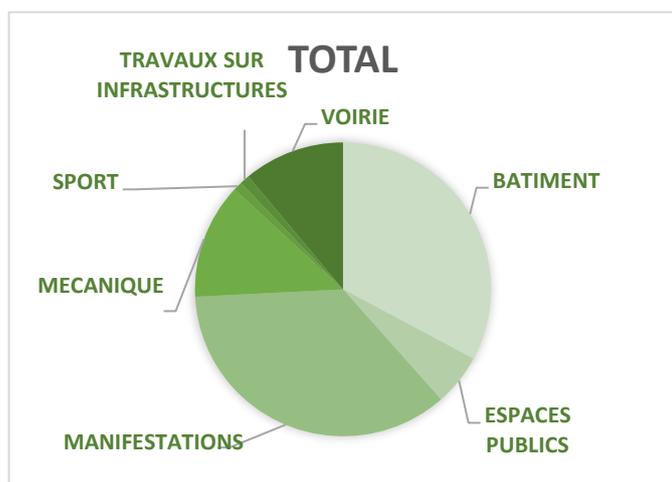
54% des heures consacrées aux interventions sont réalisées pour les bâtiments publics.

Les écoles

131 bons d'interventions ont été demandés pour les écoles, durant l'année 2018.

7 331 heures leur ont été consacrées ce qui représente 50% des interventions effectuées sur les bâtiments.

L'école du Kattenbach a été la plus concernée puisqu'elle représente 90% des interventions compte tenu de sa rénovation en cours.

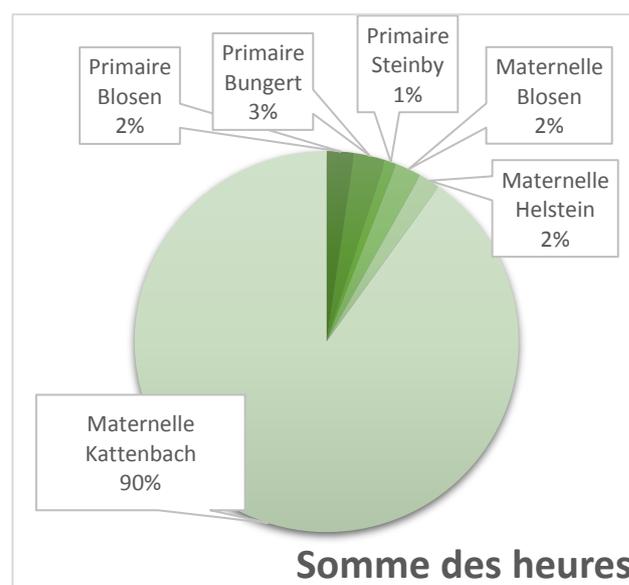


27 054 heures annuelles ont été consacrées aux interventions.

Cela représente 2 254 heures mensuellement, en moyenne, soit environ l'équivalent de 14 ETP.

L'entretien de la voirie représente 16% sur le temps global consacré aux interventions.

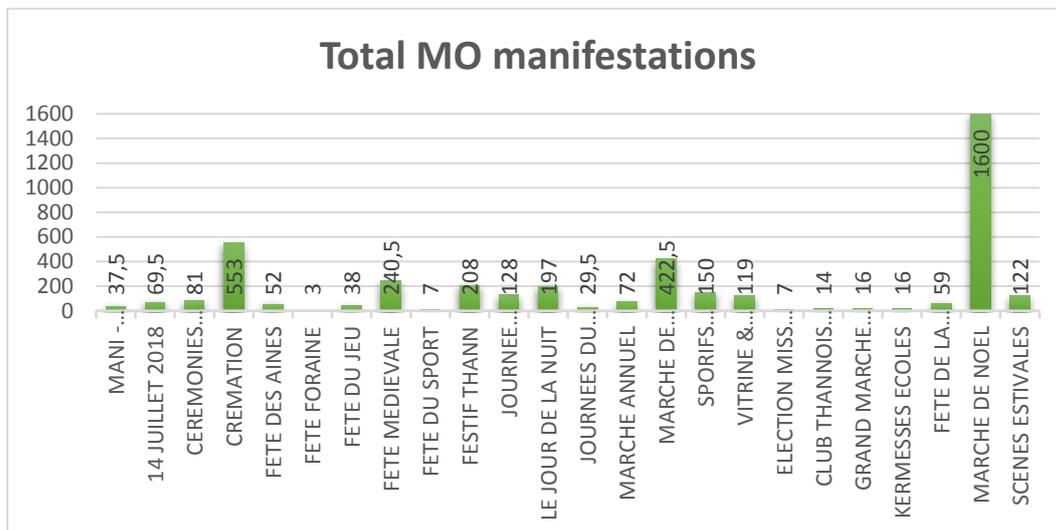
L'entretien des véhicules représente 5% sur le temps global consacré aux interventions.



Les manifestations

Le CTM apporte un appui important aux organisateurs des différentes manifestations, principalement aux associations locales. Les interventions portent majoritairement sur la logistique.

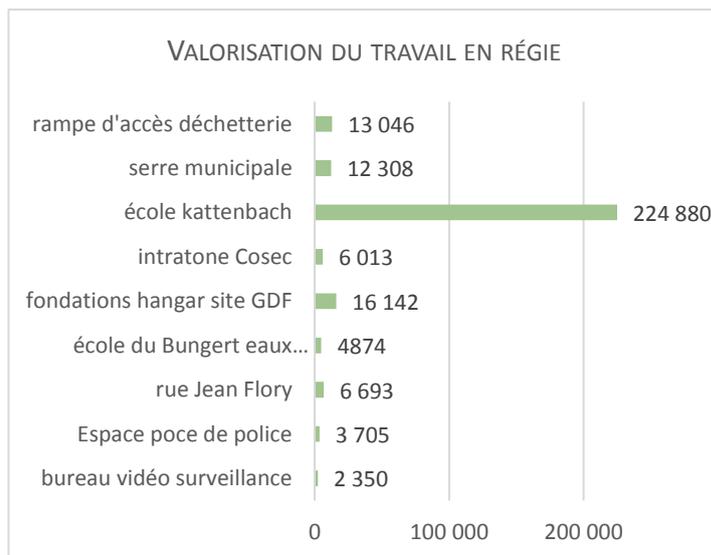
Ainsi, 17,5% des heures consacrées aux interventions le sont pour les manifestations qui s'étalent de mars à décembre soit une moyenne de 473 heures par mois (3 ETP).



Le marché de Noël représente 34% des heures consacrées aux manifestations, la crémation 11,7 %. Ces deux grands temps forts d'animation concernent près de la moitié des temps d'interventions,
Le marché de Pâques représente 9% des heures consacrées aux manifestations.

Valorisation des travaux réalisés en régie

Le bilan des travaux effectués en régie fait apparaître une valorisation à hauteur de 290 011 € (121 304 € en 2017). Les travaux en régie effectués à l'école du Kattenbach représentent 77,5% de l'ensemble des travaux.



3. L'éducation, la jeunesse et le sport

L'éducation

Chaque année, l'Unité Éducation/Jeunesse assure l'inscription des élèves dans les trois écoles maternelles et les trois écoles élémentaires de Thann qui représentent, en 2018, 721 élèves.

En 2018, 213 familles se sont adressées au Service Éducation/Jeunesse et Sports.

68 familles ont sollicité des dérogations : 17 internes, 21 entrantes et 30 sortantes.

Le budget

Le Service élabore un budget par école en tenant compte des spécificités de chacune (par exemple, l'école primaire du Blosen accueille une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire dont il est tenu compte), établit les bons de commandes et valide les factures transmises par les responsables des écoles.

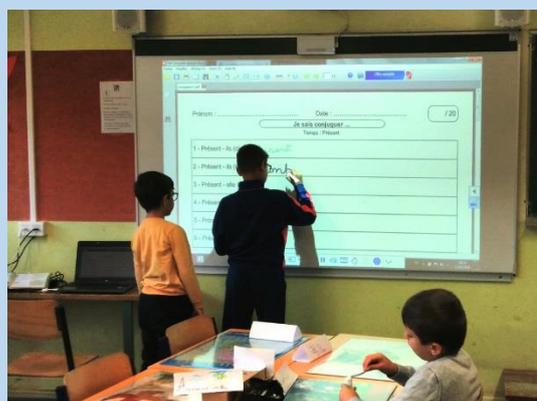
	Budget fonctionnement	Autres (animations, investissements...)
Bungert	7 347 €	6 240 € Auxquels s'ajoutent 1 580 € de frais de photocopies pris en charge par la Ville.
Blosen	13 096 €	
Steinby	6 349 €	
Hesltein	4 430 €	
Kattenbach	4 598 €	
Blosen maternelle	5 500 €	
TOTAL	47 560€	

Pour Noël, la ville a offert un livre aux 263 élèves de maternelles et une place de cinéma aux 458 élèves des écoles élémentaires.

L'installation de 3 VPI (Vidéo Projecteur Interactif) a été effectuée dans les écoles élémentaires de Thann. Le vidéoprojecteur interactif est la version moderne du rétroprojecteur ou de l'appareil à diapositives. Il permet de projeter une surface interactive sur un mur clair, comme un tableau blanc. La surface de projection devient tactile. Il est ainsi possible d'intervenir dessus et de réaliser de multiples opérations grâce à un stylet ou avec les doigts de la main.

Tous les enseignants des écoles élémentaires ont été formés à l'utilisation de ce nouvel outil.

► **Coût 10 000 €**



Le Pédibus

Véritable système d'entraide, ce dispositif d'accompagnement des élèves est basé sur la participation volontaire de parents d'élèves ou d'accompagnateurs bénévoles. C'est un mode de ramassage scolaire qui s'effectue à pied, matin et soir.

Pour la troisième année, la ville de Thann a organisé un pédibus pour deux écoles élémentaires :

- Ecole du Bungert : du 28 mai au 1^{er} juin 2018
- Ecole du Blosen : du 11 au 15 juin 2018

La jeunesse

Le Conseil Municipal des Jeunes a été élu en décembre 2017. Les élèves des trois écoles élémentaires et des deux collèges étaient sollicités.

Les 22 jeunes élus ont travaillé en trois commissions : Culture, Sport et Environnement. Il s'est réuni à 15 reprises en commissions. Il s'est réuni en séance plénière une fois en présence du Maire.

Les conseillers ont participé à 3 sorties, ont été invités aux commémorations des 8 mai et 11 novembre et sont allés à Paris raviver la flamme sacrée sous l'Arc de Triomphe le 2 juillet 2018. Ils étaient également présents aux vœux du Maire à la population.

Des animations pour les enfants thannois ont été proposées :

- La 12^e chasse aux œufs lors du Marché de Printemps à laquelle 331 enfants âgés entre 3 et 11 ans ont participé ;
- La fête du jeu, le samedi 19 mai 2018, au parc Albert 1^{er}, pour laquelle la commission sport s'est jointe à l'organisation ;
- Le Jour de la Nuit auquel la commission environnement a participé, samedi 13 octobre 2018, en proposant un Escape Game familial.

Nombre de lignes	Nombres d'enfants	Nombres d'accompagnants	Nombre de courses	Km
3	11	6	61	98

Le pédibus permet aux élèves de satisfaire leur besoin de dépense physique et d'être plus disponibles pour les apprentissages. Cela permet également de sécuriser l'abond des écoles et de réduire la pollution.

Festif 'Thann

La réputation de Festif'Thann ne cesse de grandir. Pour sa neuvième édition, le festival a réuni 4 groupes musicaux locaux et un DJ, avec plus de 2 000 personnes présentes, sur la place Joffre.

Avec le soutien de nombreux bénévoles issus des associations partenaires (Les Bâtisseurs, les Scouts et Guides de France, le Centre socio-Culturel du Pays de Thann, la Croix Rouge Française...) la machine Festif'Thann est bien rôdée.

► Dépenses : **14 000 €**

► Recettes : **5 800€**

Coût par habitant (7 979) : **1,75 €** (hors frais de personnel)



Le jeu, vecteur de la communication familiale, bénéficie à Thann de plusieurs supports pour offrir des moments privilégiés aux familles.

La fête du jeu

Samedi 19 mai 2018 et pour la première fois dans ce bel écrin de verdure qu'est le parc Albert 1^{er}, la ludothèque municipale a organisé la 6^e édition de la fête du jeu. Sous un soleil radieux, le public a pu découvrir ou redécouvrir les nombreux jeux de la ludothèque.

L'équipe de la ludothèque, composée de bénévoles et de la responsable de l'unité éducation/jeunesse, a proposé des jeux d'ambiance, un espace pour la petite enfance, des puzzles, des jeux de coopération ainsi qu'un espace dédié aux jeux surdimensionnés, très appréciés, même des plus grands.

Le Club d'échecs, partenaire privilégié de la fête du jeu, proposait, comme chaque année, le grand échiquier. En fin d'après-midi, un tirage au sort a permis de récompenser plusieurs enfants. Les jeunes élus du CMJ avaient sollicité les musées et les parcs alentours pour obtenir des entrées gratuites et les offrir comme lots.

Le sport

Située au Centre Sportif Fernand Bourger, l'unité Sports fait le lien entre les présidents, les dirigeants de clubs et la Ville de Thann.

Elle permet une écoute des différentes problématiques rencontrées par les clubs. Elle assure la mise en œuvre d'actions rapides en lien avec l'Adjoint aux sports et le Pôle Technique.

C'est également un lieu ressource pour les citoyens à la recherche d'informations sur les clubs sportifs thannois ou sur l'offre globale sportive, à l'échelle de la ville.



La ludothèque

41 jeux ont été acquis en 2018 portant ainsi à 800 le nombre de jeux et de jouets atteints à la ludothèque. La ludothèque a été ouverte 303 heures durant l'année et a accueilli 52 adhérents (familles, établissements scolaires et associations).

L'arrivée d'une nouvelle bénévole a permis de renforcer l'équipe d'animation. Ainsi, 12 animations (fête du jeu, après-midi jeux...) ont été proposées aux Thannois.

- ▶ Dépenses : **1 900 €**
- ▶ Recettes : **1 470 €**

Le soutien aux associations sportives

Pour favoriser la pratique du sport tant au niveau scolaire que collectif ou individuel, la Ville de Thann a fait le choix dans le cadre de sa politique sportive de mettre gratuitement ses nombreuses installations sportives à disposition des associations sportives locales.

Les installations

Chaque année la Ville investit dans l'entretien des installations sportives soit par des interventions réalisées en régie (125) ou bien, à l'appui de contrats d'entretien assurés par des prestataires de services (4 700 €).

Entretien des terrains de football, rugby et tennis : 18 500 €

Remise en état de l'arrosage automatique du terrain d'honneur du stade municipal : 10 842 €

Travaux électriques divers : 4 596 €

Total : 38 638 €

Les subventions

Un soutien financier est apporté aux 29 associations sportives et de loisirs, sous forme de subventions pour un montant total de 90 112 € auquel s'ajoutent des

subventions exceptionnelles pour un montant de 4 950 €.

Le petit matériel a été renouvelé à hauteur de 2 830 €.

Des aides logistiques sont attribuées également lors de l'organisation de manifestations (garnitures, tentes et transport de matériel).

Enfin, la mise à disposition de lieux de rencontres (clubs-house) permet de créer du lien au sein du milieu associatif.

Subventions	Chiffres 2018	Chiffres 2017
Nombre de subventions	33	27
Montant des subventions	90 112 €	90 913 €
Montant des subventions exceptionnelles	4 950 €	4 000 €
Ratio par licencié thannois (1 381)	68,83 €	116,88 €
Ratio par habitant (7 979)	11,91 €	11,83 €

Les animations

Les animations d'hiver se décomposent en deux temps :

Les mercredis de neige permettent aux enfants et aux jeunes de profiter pleinement de leur environnement. Ils découvrent ainsi la pratique du ski ou s'améliorent, sur les pistes du Markstein. Mais, s'il y a quelques années, ces sorties hebdomadaires rencontraient un fort succès, elles sont beaucoup moins fréquentées aujourd'hui puisque seuls dix enfants y ont participé dont cinq des communes voisines.

- ▶ Dépenses : **2 842 €**
- ▶ Recettes : **1 847 €**

Coût par enfant à charge de la famille : 56 € de cotisation et 16,50 € par sortie.

La semaine de ski, se déroule pendant les vacances de février, à la station du Ballon d'Alsace.

38 jeunes dont 16 des communes voisines soit 42%, ont été accueillis.

Coût par enfant à charge de la famille :
191 € pour les thannois
221 € pour les extérieurs

- ▶ Dépenses : **10 236 €**
- ▶ Recettes : **6 884 €**

Ce coût est identique à celui de 2017.



Les animations d'été

Sportives, culturelles ou artistiques, elles se déroulent durant trois semaines, en juillet.

Elles sont organisées par l'Office des Sports et des Loisirs. La mise à disposition du personnel et une subvention de la Ville de Thann de 6 800 € en permettent leur réalisation.

Les 52 stages (animations à la journée, à la ½ journée ou stages de découverte sur

plusieurs matinées) proposés ont accueilli 167 jeunes dont 44% de Thannois (74).

Ces deux temps d'animations, soutenus en grande partie par la Ville de Thann, permettent de proposer des tarifs attractifs et permettent d'ouvrir ces animations au plus grand nombre.

8 400 € de subvention ont été alloués par la Ville de Thann à l'Office des Sports et des Loisirs, répartis à hauteur de 6 800€ pour les animations d'été et 1 600€ pour les animations d'hiver.

Budget des animations d'été

Dépenses		Recettes	
Désignation	Total	Désignation	Total
Impression Plaquettes 2018	1 108 €	Familles inscriptions	6 931€
Transport	1 556 €	Subvention CAF	900€
Animations	8 872 €	Participation CCAS Thann	309€
Aide aux associations OSL	6 656 €	Ville de Thann	6 800€
Autres dépenses	581 €	Ville de Wittelsheim	1 528€
Personnel Ville de Thann	4 723 €	Ville de Cernay	3 307€
Personnel OSL	612 €	Personnel Ville de Thann	4 723 €
Fonctionnement général	250 €	Valorisation bénévoles	360 €
Valorisation bénévoles (45 heures)	360 €		
	24 718 €		24 738 €

Coût par enfant thannois pour la Ville de Thann : **155,71 €**

La participation des villes de Cernay et Wittelsheim représente 19% des recettes.

La participation de la Ville de Thann représente 47% des recettes.

Les activités proposées à Toussaint

L'année 2018 a été marquée par une volonté de mieux répartir les animations entre le Centre socioculturel du Pays de Thann et la Ville de Thann et ainsi, de diversifier les activités proposées.

Le public cible pour la Ville de Thann était les enfants âgés de 6 à 11 ans. Un stage de poney leur a été proposé, tous les matins, lors de la première semaine des vacances scolaires.

13 jeunes y ont participé, 84% de Thannois.



► Dépenses : **2 327 €**

► Recettes : **530 €**

Les activités de découverte

Ces activités proposées aux enfants durant le temps périscolaire ont pour objectif de leur faire découvrir de nouvelles disciplines. Cette année, la calligraphie a été ajoutée au panel déjà bien étendu de ces animations.

Sur la globalité des actions, 242 places étaient disponibles. Seules 142 ont été occupées soit un taux de fréquentation de 59%.

Le coût d'adhésion est faible. Il est dommage que peu de familles inscrivent leurs enfants.

Les manifestations

La soirée des sportifs méritants

Cette 21^{ème} édition a mis à l'honneur trois dirigeants qui œuvrent depuis de nombreuses années bénévolement au sein des clubs de basket-ball, de gymnastique et de natation ; mais également, les meilleurs sportifs locaux qui permettent à la ville de Thann de rayonner à l'échelle départementale, régionale ou nationale.

Trois cent personnes ont participé à cette manifestation au cours de laquelle deux cent cinquante sportifs ont été honorés.

La fête du Sport

Journée promotionnelle du sport, organisée en juin, cette troisième édition a permis à 14 associations, sur un total de 18, de présenter leur discipline respective : découverte de la pratique, initiation et information. Environ 250 personnes y ont participé.

Nouveauté lors de cette édition 2018 : à l'entrée de la fête, les participants étaient invités à suivre une feuille de route les emmenant relever au moins 10 défis sportifs auprès des associations participantes. 163 personnes ont tenté cette aventure.

Pour clôturer cette journée promotionnelle, de nombreux cadeaux ont été distribués par tirage au sort aux personnes ayant réussi à relever les 10 défis.



4. La culture, le commerce et la communication

La culture

De mars à septembre, quelques 68 journées d'animations ont été proposées, au fil des saisons, représentant une moyenne de 6 jours par mois.

Comme l'an passé, des mesures de sécurité ont été prises pour chaque événement pour le bien-être et la sécurité des participants.

L'accès libre et gratuit est toujours de mise, permettant ainsi au maximum de citoyens de profiter de ces moments d'exception.

Le marché de printemps

Lors de cette 3^{ème} édition, 55 exposants, installés au Relais culturel régional Pierre Schielé ou dans le parc Albert 1^{er}, ont attiré quelques 3 000 visiteurs tout au long du week-end dont 350 jeunes enfants, participant à la chasse aux œufs.

Pour renforcer le programme, des animations telles que la lecture de contes, le jeu d'échecs, un concert ou des balades en poney et concours de lamalas ont été proposées.

Une tombola, nouvellement organisée, a permis à 650 personnes de tenter leur chance pour l'obtention d'un lot.

- ▶ Coût de la manifestation : **5 290 €**
- ▶ Recettes : **1 750 €**
- ▶ Coût par habitant (7979) : **0,66 €**

La fête de la musique

La Ville de Thann en partenariat avec cinq restaurateurs et six associations locales ont mis en place douze sites musicaux, chacun proposant des musiques et des rythmes différents.

2 000 personnes ont sillonné le centre-ville lors de cette fête. Les concerts et les prestations étaient gratuits.

- ▶ Coût de la manifestation : **2 500 €**
- ▶ Recettes : **68 €**
- ▶ Coût par habitant : **0,31 €**

La Crémation des 3 sapins

Marquée par le 60^{ème} anniversaire du jumelage entre Thann et Gubbio fêté cette année, les rues de Thann se sont parées des couleurs rouge et jaune, au travers le fleurissement ou les fanions accrochés.

Dix-neuf associations locales ont enrichi ce traditionnel rendez-vous. Le Moyen-Age a été mis à l'honneur, grâce aux Comédiens de Saint-Théobald et leurs saynètes médiévales, les Guerriers de Faylan et leurs démonstrations de combats médiévaux et la troupe italienne « Sundanzare » et leur tarentelle.

La journée a débuté avec la traditionnelle pasta party, suivie d'une animation musicale à laquelle huit cents personnes ont assisté. Pas un incident n'a été à déplorer par les agents de sécurité et les forces de l'ordre, présents nombreux.



- ▶ Coût de la manifestation : **17 077 €**
- ▶ Recettes : **815 €**
- ▶ Coût par habitant : **2,14 €**

Les scènes estivales

Pour animer les samedis soirs de cet été 2018, quatre soirées sur des thématiques différentes passant du rock à la musique traditionnelle ou des années soixante au punk ska, ont été organisées.

La Ville de Thann assure la programmation et prend en charge la communication et la logistique. Une association locale, différente à chaque soirée, assure la buvette et la petite restauration.

1 000 personnes ont profité de ces soirées dans un décor majestueux, au pied de la collégiale Saint-Thiébaud.

- ▶ Coût des manifestations : **3 750 €**
- ▶ Recettes : **110 €**
- ▶ Coût par habitant : **0,46 €**

La fête médiévale

Après le succès de la fête médiévale 2016 organisée dans le cadre du 500^{ème} anniversaire de l'achèvement de la flèche de la collégiale, la municipalité a souhaité reconduire cet événement tous les deux ans.

Largement relayée en termes de communication par la mise en place d'un teaser, l'inscription à « La ronde des fêtes » et via d'autres supports, ce ne sont pas moins de 10 000 personnes qui se sont déplacées pour participer à cette manifestation, soit le double de la précédente édition.

35 animations ont été proposées dont quelques nouveautés : des courses de lévriers, la présence d'un fauconnier et le concert de Luc Arbogast à la Collégiale Saint-Thiébaud qui a accueilli 630 amateurs de ses chants lyriques inspirés de musique médiévale.

- ▶ Coût de la manifestation : **25 936 €**
- ▶ Recettes : **14 917 €**
- ▶ Coût par habitant : **3,25 €**



Le Jour de la Nuit

Sur le thème du hérisson, cette troisième édition du « Jour de la Nuit » a permis de sensibiliser plus de quatre cents personnes à la pollution lumineuse au travers des ateliers de dessins, un jeu d'ombres chinoises, des balades nocturnes et un escape-game, organisé par le Conseil Municipal des Jeunes.

- ▶ Coût de la manifestation : **1 825 €**
- ▶ Recettes : **15 €**
- ▶ Coût par habitant : **0,29 €**

Le bal du 14 juillet

Le parc Albert 1^{er} en travaux, le bal du 14 juillet organisé par le Thann Olympique Natation s'est déroulé place du Bungert, avec une météo favorable.

A l'issue, un feu d'artifice, traditionnellement offert par la Ville de Thann, a été tiré du chemin du Rangen. La Ville prend également en charge financièrement le coût de l'orchestre.

- ▶ Coût de la manifestation : **2 800 €**
- ▶ Coût par habitant : **0,35 €**

Les journées du patrimoine

Dix sites thannois étaient proposés aux visiteurs avec des nouveautés telles que la présentation d'archives municipales à l'Engelbourg, une conférence sur les marques de la présence autrichienne à la collégiale ainsi qu'un cheminement historique et artistique au Kattenbachy.

890 personnes se sont intéressées au patrimoine thannois.

- ▶ Coût de la manifestation : **1 069 €**
- ▶ Recettes : **0 €**
- ▶ Coût par habitant : **0,13 €**

Le marché de Noël

Les illuminations autour du portail de la collégiale et de la fontaine Saint-Thiébaud auront été les atouts majeurs de ce marché de Noël. Jusqu'alors, seul l'Office de Tourisme bénéficiait de mapping-vidéo.

La décoration a également évolué. Les jardiniers de la Ville de Thann accompagnés d'un prestataire extérieur ont su mettre en exergue les différents sites en les fleurissant et en les décorant avec goût.

L'exposition des jouets représentant les années 1980 a attiré un large public. La

télévision régionale lui a d'ailleurs dédié un reportage.

Plus de trente animations ont été proposées sur toute la période d'ouverture des chalets. L'Association des Commerçants de Thann et Environ a organisé un concours de la plus belle vitrine de Noël pour inciter les commerçants à s'impliquer plus intensément dans cette manifestation. La Ville de Thann a également soutenu l'association dans l'élaboration de la vitrine tombola.

Six boutiques éphémères ont complété les trente-deux chalets mis en place.

La communication a été élargie au territoire de Belfort et ses environs ainsi qu'à la couronne mulhousienne. 20 000 visiteurs ont ainsi visité le marché de Noël.

Cette édition a été marquée par la chute du sapin de la place Joffre mais, il fut remplacé dans les deux jours par les agents techniques de la Ville, grâce à l'offre d'un nouveau sapin par un habitant de Thann. Une météorologie pas toujours clémente mais aussi, l'attentat du marché de Noël de Strasbourg ont peut-être contribué à une fréquentation moindre du marché de Noël.

- ▶ Coût de la manifestation : **37 800 €**
- ▶ Recettes : **0 €**
- ▶ Coût par habitant : **4,73 €**

Manifestation 69 jours	Coût global (hors frais de personnel)	Recettes	Coût par habitant (7979)
Marché de Printemps	5 290	1 750	0,66
Fête de la musique	2 500	68	0,31
Crémation des 3 sapins	17 077	815	2,14
Scènes estivales	3 750	110	0,46
La fête médiévale	25 936	14 917	3,25
Le jour de la nuit	1 825	15	0,22
Le bal du 14 juillet	2 800		0,35
La journée du patrimoine	1 069		0,13
Le marché de Noël	37 800		4,73
	98 047	17 675	12,25

Pour mémoire, en 2017 : 8,93 € (hors fête médiévale)

Autres évènements

Les vœux du Maire

Organisés en janvier, au Relais culturel Pierre Schielé, cette cérémonie des vœux présentés aux forces vives de la cité permet à la municipalité de rappeler les actions réalisées durant l'année précédente. Le support utilisé est un film composé de 40 séquences dont le réalisateur est un Thannois. C'est également l'occasion pour le premier magistrat d'informer les citoyens sur les grandes actions retenues pour l'année nouvelle.

► Coût : **10 000 €**

Les nouveaux arrivants

En octobre, la municipalité propose une présentation de la ville, de son histoire, de ses projets et de ses réalisations aux personnes nouvellement arrivées à Thann.

Depuis peu, y est associé le palmarès des maisons fleuries. Au total, quatre-vingts résidents ont participé à cette rencontre, 45 nouveaux Thannois et 35 lauréats des maisons fleuries.

Diverses animations

Quatre cirques ont dressé leur chapiteau à Thann, durant l'année.

La traditionnelle kilbe de Pâques s'est agrandie, proposant sept stands.

Créée en 1999, la fête des voisins s'élargit puisque sept fêtes ont été déclarées. Elles ont eu lieu dans divers quartiers de la cité. La Ville de Thann adhère à l'association « La fête des voisins » et peut ainsi faire bénéficier les organisateurs de nappes, ballons, t-shirts, etc.

Promotion des artistes locaux

Le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville se prête particulièrement bien aux expositions, en les mettant en valeur tant en termes d'accessibilité que de lumière. 9 exposants ont pu présenter leurs œuvres ce qui correspond à 176 jours d'exposition.

Différentes thématiques ont été proposées : expositions de peinture, photographie, cartes postales, et calligraphie ; exposition des œuvres en volume sur le thème du hérisson réalisé par les écoles pour le Jour de la Nuit ; exposition pour le centenaire 14-18 « Vivre en temps de guerre, témoignages » ; exposition de Jouets pour Noël : les héros des années 80.



Les associations

La Ville de Thann apporte un soutien financier à l'ensemble des associations culturelles locales qui sont au nombre de vingt-huit dont un ensemble féminin vocal, créé durant l'année.

Depuis 2016, une enveloppe de 20 000 € est répartie selon des critères précis : nombre de membres, de jeunes, de projets et niveau d'implications dans la vie locale.

A titre exceptionnel, ont également été accordés :

500 € pour un célébrer l'anniversaire de la création d'une association ;

1 000 € pour soutenir deux associations pour les frais de location d'une salle au Relais culturel ;

3 500 € pour des projets particuliers.

Outre ce soutien financier, la Ville de Thann a mis à disposition du personnel et du matériel lors de treize manifestations organisées par des associations sportives, culturelles et l'Association des Commerçants de Thann et Environ.

La Ville met un espace de convivialité à disposition des associations locales. Celui-ci a été réservé à 26 reprises, lors des marchés, soit une semaine sur deux. Il permet de présenter des actions ou bien de vendre différentes productions au profit d'activités.

Les cérémonies patriotiques

19 avril : Journée nationale de la déportation en mémoire de 52 personnes thannoises déportées ;

8 mai : commémoration de la fin de la première guerre mondiale au monument du Petit Bungert ;

17 juin : commémoration de l'appel du 18 juin 1940 par le Général de Gaulle au Staufen ;

11 novembre : commémoration de l'armistice au carré militaire du cimetière puis au monument aux morts ;

9 décembre : commémoration de la libération de Thann, devant la plaque de la première armée française, à l'Hôtel de Ville.

Le commerce

Le forum des créateurs d'entreprises, organisé par le Pays Thur Doller, le Pôle Emploi, la Chambre des Métiers d'Alsace et la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alsace avec le soutien de la Ville de Thann a eu lieu le 21 septembre 2018, au Relais culturel Pierre Schielé.

Divers experts - organisme bancaire, expert-comptable, avocat, assurance, chambres consulaires, ..., étaient réunis en un même lieu pour du conseil individuel lié à la reprise d'entreprise, sa transmission ou sa création.



Les rencontres

Les commerçants ou futurs commerçants ont sollicité le service dédié au commerce pour des questions liées à l'occupation du domaine public ou des animations commerciales, à cinquante-sept reprises.

28% des rencontres sont liées à des reprises, à l'initiative de porteurs de projets.

Les mouvements

Sur l'ensemble des commerces locaux, 11 commerces ont ouvert ou ont été repris. 5 fermetures définitives ont été enregistrées.

L'occupation du domaine public

Les commerçants peuvent occuper le domaine public soit pour installer une terrasse, un panneau d'affichage ou un stop-trottoir. La première année, cette installation est gratuite. Puis, la Ville loue 25 €, le m².

23 commerçants ont utilisé cette possibilité en 2018.

► Recettes : **3 663 €**

Diverses Occupations du Domaine Public supplémentaires ont été enregistrées (cirques, fête foraine...)

► Recettes : **2 206 €**

Les marchés

Le marché hebdomadaire est installé chaque samedi matin, hors jours fériés, place du Bungert. Il compte 50 abonnés.

Le marché des producteurs s'installe tous les mercredis, sur la Place Joffre.



La communication

Communiquer sur l'ensemble du programme estival thannois était l'objectif principal pour cette année ; pour cela, il fallait trouver une idée originale. En s'appuyant sur les restaurateurs, neuf d'entre eux ayant participé financièrement à l'opération, 12 000 sets de table ont pu être imprimés et remis aux commerçants concernés.

Les supports de communication plus classiques ont été également bien exploités.

La communication digitale

L'ensemble des services de la Ville de Thann avait été mobilisé sur la création du nouveau site Internet durant l'année 2017. Depuis, 234 pages ont été créées et 120 articles publiés.

Facebook est l'outil le plus utilisé. Il compte au dernier pointage 2 200 abonnés et 148 posts ont été déposés sur la page dédiée à la Ville de Thann.

Infos communes : le nombre d'abonnés croît progressivement, aujourd'hui pas moins de 250 abonnés utilisent ce nouveau réseau d'alerte et d'informations locales.

Les panneaux de communication

Cinq panneaux de communication supplémentaires ont été installés à différents endroits de la ville pour promouvoir les actions menées et plus particulièrement, les manifestations proposées. L'objectif est de supprimer l'affichage sauvage.

148 affiches ont été disposées dans ces supports : 105 pour les associations, 43 pour la Ville de Thann..

Les flyers

La création graphique des flyers est assurée par le service communication de la Ville de Thann. Chaque manifestation a donné lieu à une réalisation. L'invitation pour la fête des aînés, la carte de vœux et le support pour les élections du Conseil Municipal des Jeunes ont également été réalisés par le service communication.

36 000 flyers ont été imprimés durant cette année par un professionnel.

Le bulletin municipal

Deux bulletins municipaux ont été édités retraçant principalement les projets mis en œuvre ou réalisés par la Ville de Thann, au cours de l'année.

Chaque numéro est distribué à l'ensemble de la population thannoise, aux commerçants et aux entreprises. Les deux éditions ont été sponsorisées par 24 annonceurs, tous issus du tissu entrepreneurial local.

► Coût : **9 800 €**

► Recettes : **6 125 €.**

Par bulletin (distribution incluse) soit 19 600 €.



Le tourisme

Cette année, Thann a particulièrement attiré les caméras des chaînes de télévision : TF1 pour un reportage sur les vendanges, au Rangen ; ARTE a proposé un sujet sur la collégiale ; France3 est venue avec l'équipe de « Midi en France » ; lors de ses reportages, Rund Um a privilégié la synagogue et l'inauguration du marché de Noël ; enfin, « Voyages » a tourné un documentaire sur la ville et son patrimoine.

De belles images en perspective et une belle promotion touristique et culturelle de la ville.

Si la ville n'a pas la compétence tourisme, c'est la Communauté de Communes qui l'a en charge, elle contribue à son développement en adhérant à l'association « Les plus beaux détours de France ». Après le contrôle de 2017 par les membres de cette instance, la ville a été citée dans deux catégories sur quatre :

- Les offices de tourisme les plus sollicités pour leur estampille,
- La ville découverte avec plaisir, les plus plébiscitées en 2018 étant : Fougères, Dinan, Loches, Pont-Aven, Sarlat et Thann.

► Adhésion : **3 700 €**



5. La vie citoyenne

La citoyenneté

L'Etat civil

Les actes de l'état civil sont des actes reçus et rédigés par l'autorité publique en vue de constater d'une manière authentique, les principaux événements qui marquent la vie d'une personne physique et qui lui permettent d'être reconnue comme citoyen.

Evènements	2017	2018
Naissances	379	370
Mariages	42	30
Pacs	0	34
Décès	299	273
Total	720	707

Les naissances sont stables. Durant l'année, une moyenne de 31 naissances par mois a été enregistrée.

Les pacs sont depuis le 1^{er} novembre 2017 pris en compte par les mairies. Ils sont plus nombreux que les mariages +13%. Cela représente environ, 3 pacs par mois.

La délivrance des actes

Actes	2017	2018
Internet	1 599	1 718
Comedec CERT	995	1 569
Comedec notaires	1 153	3 079
	3 747	6 366
Actes demandés par courrier	3 548	1 923

Les actes sollicités par Internet et plateformes sont en augmentation + 70%.

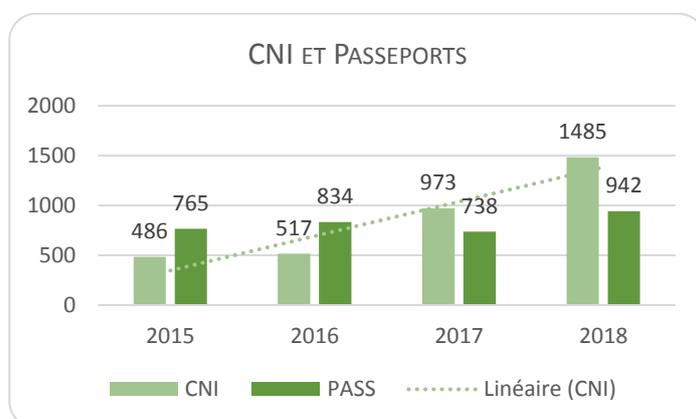
Les actes demandés par courrier sont en baisse – 45.8%.

La population

Depuis mars 2017, les communes équipées de la biométrie, dont Thann, procèdent aux créations ou aux renouvellements de la Carte Nationale d'Identité des citoyens des communes limitrophes.

Documents	2017	2018	Taux d'évolution
CNI	973	1 485	+ 52.62%
Thannois	522	629	+ 20.50%
Extérieurs	451	856	+ 89.80%
Passeports	738	942	+ 27.64%
Thannois	291	374	+ 28.52%
Extérieurs	447	568	+ 27.07%

Pour les CNI, les demandes extérieures représentent + 89% depuis 2017.



La gestion du cimetière

L'unité citoyenneté a en charge la gestion du cimetière : 82 inhumations se sont déroulées en 2018; 55 renouvellements de tombes ont été accordés ; 5 tombes et 9 columbarium ont été affectés.

Le courrier

C'est au niveau de cette unité que le courrier de la Ville de Thann est traité. C'est ainsi que 14 461 courriers ont été affranchis et expédiés soit une moyenne de 1 200 lettres par mois ; 8 072 soit 55%, l'a été en mode ECO.

L'objectif d'économies, fixé par les élus et la Direction, est respecté par l'ensemble des services.

La gestion relation citoyen

Pour favoriser l'implication des citoyens thannois dans l'amélioration de la vie quotidienne, individuelle ou collective, des moyens d'échange et de communication ont été mis en place pour informer les élus et les services municipaux des dysfonctionnements, faire des suggestions ou exprimer des revendications.

Les doléances

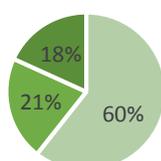
128 doléances ont été exprimées en 2018 (155 en 2017 soit -17,42%). Les moyens de communication utilisés ont été les mails pour 60%, les courriers par voie postale pour 21% et le cahier de doléances mis à disposition à l'accueil du Centre Administratif Municipal pour 18%.

98 Thannois se sont exprimés ainsi que 4 personnes venant de communes extérieures. A noter que certains citoyens adressent plusieurs doléances dans l'année.

Les doléances anonymes ne bénéficient pas de réponse. Les doléances adressées à plusieurs reprises par la même personne n'obtiendront qu'une seule réponse. Ce sont donc 93% de réponses écrites (idem à 2017) qui ont été envoyées.

Le taux de suivi et de réalisation des demandes est de 95% (idem à 2017).

128 doléances



■ mails ■ courriers ■ cahier

La journée citoyenne

Cette nouvelle édition de la journée citoyenne thannoise, organisée le samedi 26 mai, date nationale, a encore remporté un grand succès.

165 participants se sont investis sur les 18 chantiers qui étaient proposés dont celui consacré à la confection du repas.

Les associations locales participent activement telles les Scouts et Guides de France, le Centre socioculturel du Pays de Thann, quelques clubs sportifs et l'ESAT du Rangen qui met gracieusement ses locaux à disposition. L'établissement a fait de cette journée, la journée de solidarité du personnel, ouvriers et encadrants.

La satisfaction de voir le résultat du travail accompli sur certains ateliers qui bénéficient à l'ensemble de la population, est à chaque fois exprimée.

► Budget : **1 840 €** repas et collation
4 000 € matériel ateliers
Coût par habitant : **0,73 €** (0,72 € en 2017)



6. La solidarité

Le Centre Communal d'Action Sociale

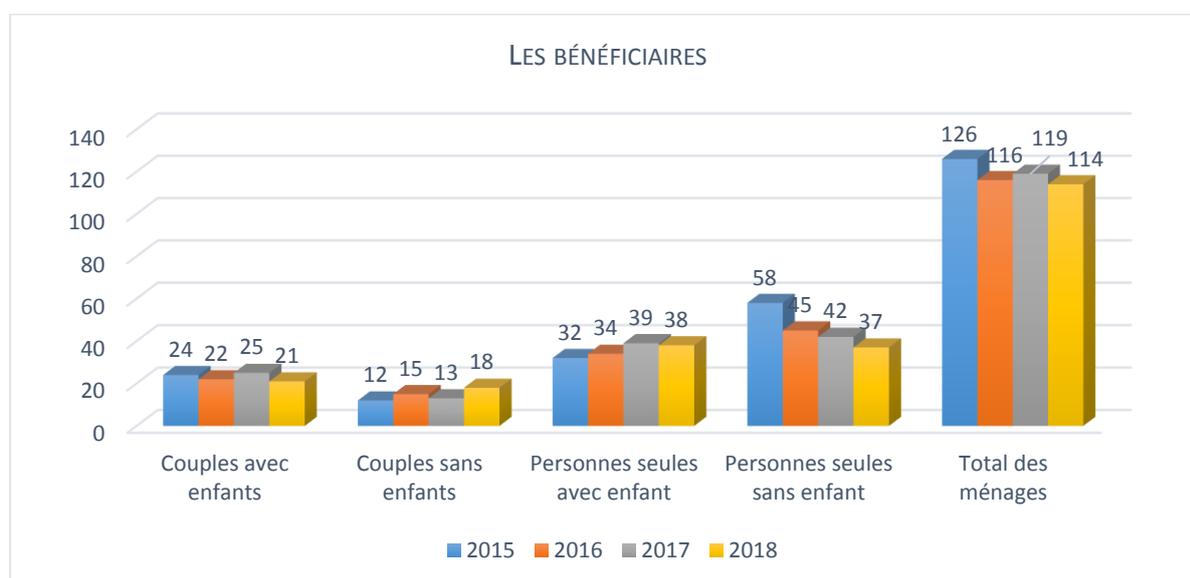
Le Centre Communal d'Action Sociale axe principalement son action vers les familles en difficulté et les aînés de la cité.

L'épicerie sociale

Les bénéficiaires

Depuis l'ouverture de l'épicerie sociale en mars 2014, le nombre de foyers thannois bénéficiaires est relativement stable mais

tend néanmoins légèrement à la baisse (-11%). Les profils ont changé. Si les personnes isolées étaient majoritaires à la création de cet outil de solidarité, les familles monoparentales représentent aujourd'hui la majorité des bénéficiaires, sans compter les personnes âgées de 65 ans et plus. Nombre total de bénéficiaires : **276** ce qui représente 114 familles.

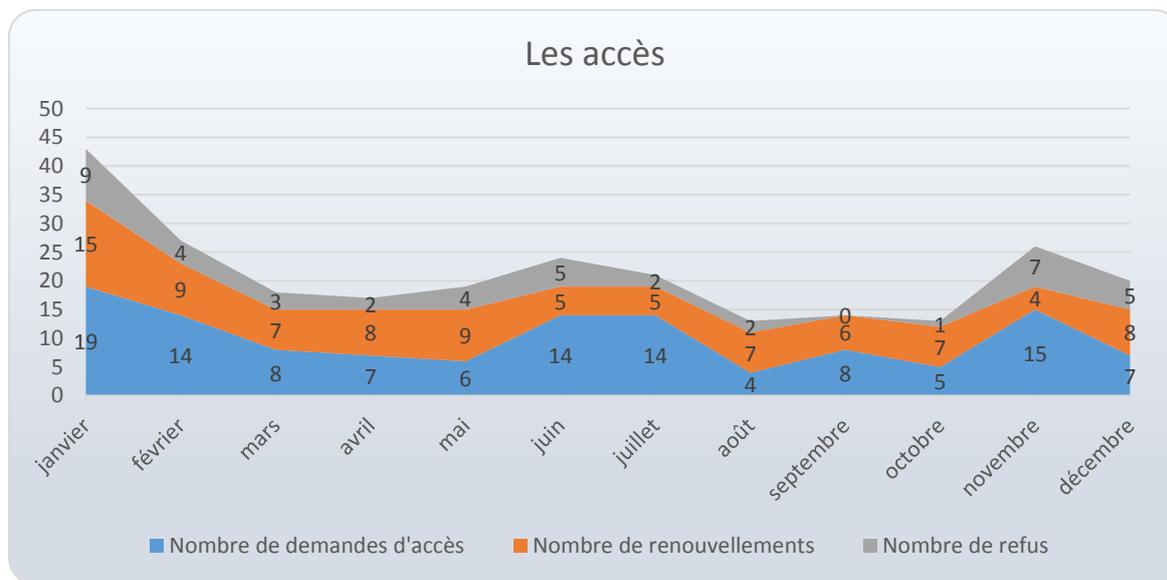


Couples avec enfants	21
Couples sans enfant	18
Personnes seules avec enfants	38
Personnes seules sans enfants	37
Total	114

Adultes(19/65 ans)	170
Personnes âgées de plus de 65 ans	10
Adolescents(13/18 ans)	32
Enfants (4/12 ans)	48
Bébés (0/3 ans)	16
	276

Les accès

Au cours de l'année 2018, 196 demandes d'accès à l'épicerie sociale ont été examinées : 121 nouvelles demandes pour un premier accès et 90 pour une demande de renouvellement.



Les achats

A chaque passage, un ticket de caisse est généré pour que le bénéficiaire puisse évaluer le montant de ses achats. 1 651 tickets ont ainsi été délivrés.

Ils représentent 37 424 € soit 22,66 € en moyenne par ticket, pour une famille.

Une moyenne évaluée de 15 tickets par famille, à raison de 22,66 € par ticket, indique que l'aide s'élèverait à 340 €*.

L'épicerie est achalandée par des achats alimentaires ou de produits ménagers, effectués directement auprès de fournisseurs. Ils ont représenté 25 268 € soit une moyenne de 2 297€ par mois sur onze mois.

Par famille soutenue, les achats représentent 221,64 €. La différence entre 340 €* et 221€ est représentée par les apports de la Banque Alimentaire.

La Banque Alimentaire abonde également l'épicerie en termes de denrées alimentaires et de produits divers. Cela représente 60 % de la totalité des produits proposés aux familles.

Les actions collectives

26 actions collectives ont été proposées aux usagers pendant onze mois de l'année, en lien avec leurs problématiques : cuisine, santé, accès aux soins et bien-être.

133 bénéficiaires étaient présents soit une moyenne de 12 personnes par action collective (soit 3% des bénéficiaires).



Le logement

Une audition logement est proposée, pratiquement chaque mois, aux personnes recherchant un appartement au sein du parc locatif thannois, géré par le bailleur social DOMIAL.

15 personnes ont été reçues en moyenne, à chaque audition.

Le CCAS a également participé à 10 commissions d'attribution de logements mises en place par le bailleur social au cours desquelles 80 logements ont pu être attribués.

4 logements insalubres ont été signalés à la Ville de Thann.

La domiciliation

Destinée aux personnes sans domicile stable, la domiciliation est avant tout la possibilité de recevoir du courrier pour garder des relations avec des proches ou des services et un ancrage dans la vie sociale. C'est dans cet objectif que 7 personnes ont été domiciliées au CCAS, pour une durée réglementaire d'un an.

Les aînés

Le Conseil des Aînés

Composé de 39 membres, âgés de 65 ans et plus, le Conseil des Aînés s'est réuni en séance plénière, une fois en 2018. Néanmoins, le Bureau composé de 9 de ses membres a participé à l'ensemble des réunions de préparation de la « Semaine bleue » ; il s'est également concerté à six reprises.

Le Plan Grands Risques

Mis en place par le gouvernement à l'issue de la canicule de 2003 qui avait été la cause de nombreux décès de personnes âgées, ce plan a pour objectif

de maintenir un lien avec les personnes isolées. Il doit permettre l'intervention de professionnels de la santé en cas de mise en danger.

53 personnes sont inscrites sur le fichier « Plan grands risques ».

La semaine bleue

Semaine nationale des personnes âgées, son programme est préparé en partenariat avec la Ville de Cernay.

Cette proposition d'actions en direction des aînés n'a pas remporté un grand succès.

Les anniversaires

68 aînés ont été honorés par la municipalité à l'occasion de leur grand âge ou de leurs noces d'or. Des cadeaux sont offerts par les élus lors de chaque visite.

► Coût : **2 095 €**

La fête des aînés

Traditionnellement, la municipalité accueille les aînés de la cité, au Relais culturel Pierre Schielé, le premier samedi de décembre pour un repas, agrémenté d'un spectacle.

Lors de ce samedi 1^{er} décembre 2018, 370 personnes étaient présentes dont 290 personnes âgées (788 personnes, âgées de plus de 75 ans, avaient reçu l'invitation).

Le repas a été préparé et servi par les étudiants du Lycée Charles Pointet de Thann et l'ambiance était assurée par le groupe de musique folklorique des « Barg Alm Krainer ».

► Coût : **9 906 €** soit 26,77 € par personne.



7. La police municipale

Le fait marquant de l'année 2018 est la mise en place de la Vidéo protection sur l'ensemble de la ville. 19 caméras ont été positionnées sur le territoire communal, de juin à septembre.

L'exploitation des images a permis, d'ores et déjà, à la gendarmerie de solutionner neuf affaires, a posteriori et d'interpeller trois bandes organisées.

Fonctionnement du service

Le service a fonctionné en équipes du matin et de l'après-midi, à raison d'un jour par semaine, sur la période comprise entre la mi-juin et la mi-septembre. Il a fonctionné en équipes durant deux semaines complètes, au mois de juillet.

En cas de problème majeur et en dehors des heures de travail, le service de police restait opérationnel.

La convention de coordination entre les forces de sécurité de l'Etat et la police municipale

Suite à la loi de 1999 sur les polices municipales et à son décret d'application de mars 2000, une convention de coordination a été établie le 27 septembre 2000 entre l'Etat et la commune de Thann, associant la police municipale à la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Thann.

Cette convention est obligatoire pour les communes disposant d'au moins 5 agents de police municipale, facultative pour les autres communes.

C'est dans ce cadre qu'une réunion mensuelle a lieu entre le Commandant de la Brigade territoriale de Gendarmerie de Thann, les responsables des polices municipales de Thann, Vieux-Thann et Willer-sur-Thur, les élus en charge de la sécurité des dites communes et les Gardes Champêtres Intercommunaux.

Ces réunions ont pour objectif d'établir les statistiques et de transmettre des informations sur la délinquance dans les principales communes du canton.

Les manifestations et les commémorations

Les manifestations sportives, culturelles et commémoratives de même que les événements festifs débutent en général au mois de mai et se terminent fin décembre.

Elles donnent lieu à la mise en place de nombreux services d'ordre, composés le plus souvent de deux voire trois agents de police. 14 manifestations et commémorations ont bénéficié d'un service d'ordre, à l'identique de 2017.

Suite au plan Vigipirate, toujours en vigueur, des mesures exceptionnelles de surveillance et de protection ont été mises en place par la Gendarmerie nationale et la Police municipale, à l'occasion des manifestations.

Outre la forte mobilisation des forces de l'ordre, une société de sécurité privée a été sollicitée, lors de toutes ces animations.

De plus, l'Opération Sentinelle renforçant le plan Vigipirate, a permis d'avoir la présence supplémentaire de militaires engagés pour la Crémation et le Marché de Noël.

Etat des contraventions relevées

Une distinction est faite entre les infractions relatives au stationnement, celles relatives aux autres infractions du Code de la Route (vitesse, priorités, ceintures de sécurité, usage du portable...) et celles relatives au Code de la Santé Publique (bruit, dépôt d'ordures, déjections canines...)

301 PV relevés par Procès-Verbal électronique dont la PM est dotée depuis avril 2014 :

Famille d'infractions	2018	2017	2016	2015	2014
Animaux	1	0	0	1	0
Arrêts et stationnement	271	381	1 166	1 799	969
Autres infractions	0	0	2	3	0
Ceinture de sécurité	0	1	26	38	8
Croisement et dépassement	0	0	0	4	0
Eclairage et signalisation	0	0	4	2	0
Etat des équipements et des véhicules	0	1	2	16	1
Nuisances (environnement)	0	3	6	1	0
Priorités de passages (stop/refus)	2	1	53	43	21
Règles administratives (CT/Assurances)	10	10	42	46	9
Règles de conduite (tph, sens interdit, ;..)	13	8	57	114	39
Vitesse	4	17	49	171	17
Total	301	422	1 407	2 240	1 064*

- +533 non enregistrés par PV électronique

Les rapports au Maire ou au Procureur de la République

27 rapports ont été adressés au Maire (36 en 2017)

Motif	Nombre
Accident (corporel)	2
Dégradation mobilier urbain	13
Accident (matériel)	2
Découverte d'un cadavre	1
Chute d'un arbre	1
Vol	1
Infractions diverses	7

3 rapports d'information d'ordre judiciaire ont aussi été relevés et transmis simultanément au Procureur de la République et au Maire de Thann.

Motif	Nombre
Défaut PDC- Circulation interdite	1
Défaut assurance	1
Défaut PDC- moto non homologuée	1

334 bulletins de service retraçant l'activité quotidienne du service de police municipale et 369 mains courantes, ont été rédigés à l'occasion de chaque intervention particulière du service. Ils peuvent servir à titre d'information générale ou à titre judiciaire.

Mise en fourrière des véhicules

22 véhicules ont été mis en fourrière durant l'année (31 en 2017) :

- 9 ont été restitués à leur propriétaire immédiatement,
- 13 véhicules ont été détruits après expertise (valeur vénale inférieure à 765 €.)

Personnes hospitalisées sous contrainte

1 personne a été hospitalisée sous contrainte à titre provisoire (idem à 2017). Cette mesure est prise si la personne présente un danger pour elle-même, pour les autres ou pour les biens.

Personnes convoquées au poste de Police

10 personnes ont été invitées à se présenter (16 en 2017). Une personne ne s'est pas présentée.

Ces convocations font suite à des infractions du Code de la Route, des problèmes divers (voirie, élagage, stationnement...) des troubles du voisinage (tapages, différents) ou suite à des problèmes d'environnement (poubelles...).

Les arrêtés municipaux

La police municipale rédige les arrêtés de police de la circulation et du stationnement. Ils deviennent exécutoires, dès la signature du Maire.

Ces arrêtés sont soit:

- Permanents (interdictions permanentes de circulation et de stationnement) ; **5** ont été rédigés en 2018.
- Temporaires (travaux, commémorations, manifestations...) ; **41** ont été rédigés en 2018.

Les procès-verbaux funéraires

Depuis août 2010, la police municipale gère les opérations funéraires suivantes : les mises en bière, les exhumations, les réinhumations et les translations.

84 (103 en 2017) procès-verbaux funéraires ont été dressés après mise en bière, avec apposition de scellés.

Opération Tranquillité Vacances et Opération Sécurité Absence

A la demande des habitants de la commune et pour pallier les risques de cambriolages, une surveillance particulière des habitations peut être proposée par la police, en l'absence des citoyens.

Dans le cadre du dispositif Opération Tranquillité Vacances, 39 habitations ont été surveillées dont quatre en dehors de la période des congés scolaires.

Aucun cambriolage n'a été à déplorer dans ces habitations.

Encaissement des droits de place

La police municipale est chargée de l'encaissement des droits de place pour les marchés hebdomadaires, les marchés des producteurs, les cirques et la fête foraine.

► Recettes : **4 912 €**

8. Les moyens généraux

Le secrétariat du Maire

Lieu de proximité entre les élus et les citoyens, l'activité du secrétariat du maire est diversifiée. Les demandes d'entretien avec le maire ou les élus y sont réceptionnées puis planifiées.

L'agenda du maire et des élus est également géré par ce service. Il se doit d'être constamment informé des manifestations ou des réunions auxquelles ceux-ci sont conviés et participent.

C'est aussi le lien entre les élus et les citoyens.

La Direction Générale des Services

La Direction Générale des Services assure le pilotage, la coordination et le suivi de l'activité des services, la préparation et le suivi des assemblées, le suivi des dossiers juridiques. Un Comité de Direction, regroupant, outre la Directrice Générale des services les différents chefs de pôles, se réunit chaque semaine afin d'établir le suivi des différents dossiers et permettre une communication entre les différents services.

Les conseils municipaux

5 conseils municipaux se sont déroulés durant l'année 2018. L'assemblée délibérante, composée de 29 élus (adjoints, conseillers municipaux délégués, conseillers municipaux et maire) règle les affaires de la commune par délibération.

91 délibérations ont été prises.

Les actes sont transmis au contrôle de légalité.

Les municipalités

9 séances de municipalité ont permis à l'exécutif communal d'échanger sur les dossiers, de prendre les décisions et de répondre aux attentes des administrés.

Le courrier

5 271 courriers et /ou documents reçus ont été dispatchés dans les services concernés pour l'année 2018 soit une moyenne de 440 courriers par mois.

La gestion des arrêtés

606 arrêtés municipaux ont été pris par le Maire, inclus les arrêtés liés à la Police municipale. Le secrétariat général les enregistre et les classe.

La cellule d'appui juridique

La cellule d'appui juridique a été mise en place afin de permettre l'appui et le conseil aux différents services de la Ville : veille juridique, conseils sur la rédaction des documents réglementaires, suivi des dossiers de litiges entre la Ville et différents intervenants (particuliers, entreprises) en collaboration avec les avocats.

Le service s'occupe également du suivi des dossiers d'assurance. A ce titre, en 2018, il a été chargé, en collaboration avec le service « marchés publics », d'assurer le renouvellement des marchés d'assurance. Cette mise en concurrence a permis à la Ville d'économiser 25 000 € par an sur les 5 prochaines années de contrat, tout en assurant la même protection de nos biens et de nos personnels, ainsi que la protection juridique de la collectivité et des élus.

Les ressources humaines

Le service des ressources humaines participe à la définition et conduit la mise en œuvre des orientations stratégiques de la collectivité en matière de politique de ressources humaines.

Il a en charge :

- Le pilotage de la masse salariale
- La gestion de la carrière et de la rémunération des agents
- Le recrutement, l'accueil des nouveaux arrivants et la gestion de la mobilité
- La formation des agents (développement des compétences) et la gestion des emplois d'insertion

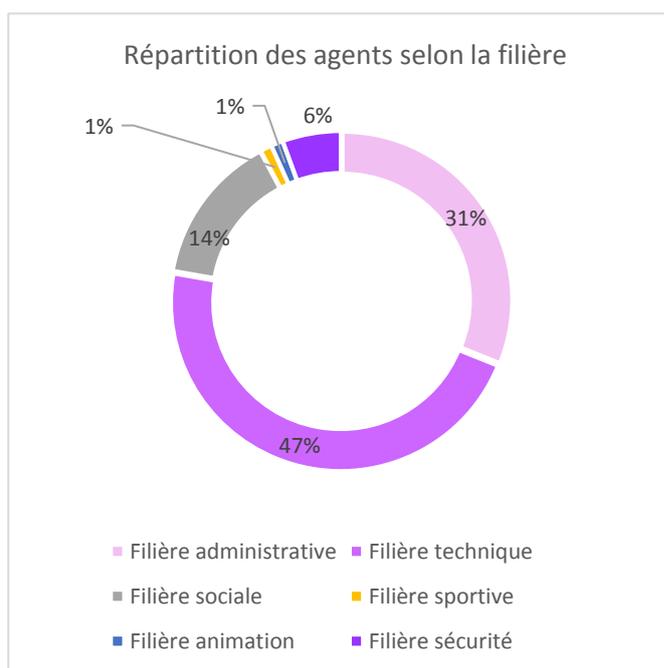
- La sécurité du travail et du bien-être au travail
- La gestion des équipements des agents en vêtements professionnels et protections individuelles
- Les relations sociales (comité technique, comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail)
- L'information, le conseil et l'assistance aux agents et responsables de services

Le service des ressources humaines est composé de 3 agents : 2 gestionnaires du personnel et d'une responsable des ressources humaines.

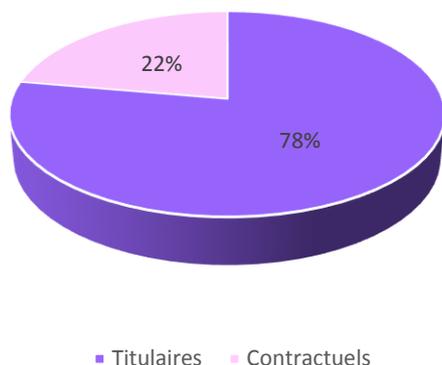
Les effectifs

Au 31 décembre 2018, la Ville de Thann compte **90** agents répartis de la manière suivante :

Filière administrative	28
Filière technique	42
Filière sociale	13
Filière sportive	1
Filière animation	1
Filière sécurité	5
TOTAL	90



Répartition du personnel selon le statut



L'âge moyen du personnel est de 49 ans contre 50 ans en 2017.

49 % du personnel est âgé de 51 ans ou plus ; 4% du personnel communal a moins de 30 ans.

106 personnes ont travaillé pour la Ville de Thann au moins un jour de l'année.

15 stagiaires ont œuvré pour la ville dans les services administratifs et techniques ou dans les écoles.

Les mouvements

En 2018, la Ville a recruté 7 agents dont 1 agent par voie de mutation, 1 agent par mise en stage et 5 agents contractuels.

Des départs : 1 détachement, 6 retraites, 3 fins de contrat.

La Ville a également accueilli des vacataires occasionnels (job de vacances, animations diverses, ...) au nombre de 18.

Dans le cadre du Service Civique, dispositif de soutien aux jeunes sans emploi, 1 volontaire avait pour mission de participer au développement d'actions innovantes autour du jeu afin de faire connaître la ludothèque à de nouveaux publics : adolescents, personnes âgées, personnes handicapées, familles...

La Ville de Thann enregistre 2 487 journées d'absence pour raison de santé, ce qui représente une hausse de 91,45% de l'absentéisme par rapport à 2017 (1 299 jours). La plus importante part de la progression est due à peu d'arrêts mais de longue durée.

Les actions menées par le service ressources humaines

L'action du service des ressources humaines s'est déployée, en 2018, dans les directions suivantes :

- **Pilotage de la masse salariale et des moyens RH**

Les dépenses liées au personnel sont en diminution de 2,274% entre 2017 et 2018. En effet, le chapitre 12 passe de **3 466 301,06€** en 2017 à **3 387 465,24€**.

Travailleurs handicapés

Comme dans le secteur privé, tout employeur public occupant au moins 20 agents à temps plein ou leur équivalent est tenu d'employer, à temps plein ou à temps partiel, des personnes en situation de handicap dans la proportion de 6 % de l'effectif total des agents rémunérés.

La Ville de Thann remplit ses obligations en employant 6% de travailleurs handicapés.

- **Recrutement**

Le service des ressources humaines élabore et diffuse les offres d'emploi. Il assure, le cas échéant, une présélection des candidats, organise et participe aux entretiens de recrutement avec les responsables des services et les élus. Il gère les remplacements liés à l'absentéisme et à la période estivale.

La Ville a réceptionné 309 candidatures en 2018.

- **Gestion de la paie**

Le service des ressources humaines élabore, saisit et contrôle les éléments variables de paie. Les agents en charge de la paie ont établi 1 269 paies sur l'année 2018.

Le Prélèvement A la Source : le service des ressources humaines a préparé ce changement majeur afin que l'impôt sur le revenu soit prélevé chaque mois sur la paie des agents à compter du 1^{er} janvier 2019.

- **Gestion des carrières**

Le service des ressources humaines assure le suivi de la carrière des agents de la collectivité : position d'activité, quotité de temps de travail, avancements, promotions, reclassement.

A noter : 24 avancements d'échelon, 9 avancements de grade et 2 mises en stage.

- **Gestion des procédures médicales**

Le service des ressources humaines assure le traitement et le suivi des dossiers de :

- Congés de longue maladie,
- Congés de longue durée et de graves maladies,

- Les accidents du travail et maladies professionnelles (6 accidents de travail en 2018 dont 2 rechutes et 462 jours d'arrêt) et 1 accident de trajet (63 jours d'arrêt),
- Aptitudes physiques à l'emploi et poste adapté,
- Visites médicales préventives et professionnelles.

- **Gestion des absences et gestion du temps**

Le service des ressources humaines assure la gestion des comptes épargne temps, apporte son soutien technique auprès des responsables de service et des agents concernant le logiciel de gestion du temps et assure le suivi de la badgeuse.

- **Gestion des retraites**

Le service des ressources humaines traite et suit les dossiers de demande d'admission à la retraite et effectue des simulations de pension à la demande des agents. 3 dossiers de retraites ont été traités en 2018 (3 dossiers en 2017).

- **Dialogue social**

Des actions en faveur du dialogue social se sont poursuivies en 2018. Ainsi, des points de rencontres réguliers et planifiés ont eu lieu entre le service des ressources humaines et les partenaires sociaux en dehors du contexte des instances consultatives. Des réunions mensuelles se sont déroulées afin d'aborder les dysfonctionnements et de définir des axes d'amélioration.

Par ailleurs, le comité technique/ CHSCT s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2018.

En décembre, les agents de la Ville ont élu leurs représentants aux instances consultatives. Il s'agit d'un temps fort de la vie démocratique au sein de la collectivité.

- **Formations**

Le service des ressources humaines porte une attention particulière aux actions de formation permettant d'accompagner les agents dans leurs activités et métiers, comme dans le développement de leurs projets et de leurs parcours professionnels.



Sur 90 agents que compte la collectivité, 34 ont bénéficié de jours de formation pour un total de 2 461 heures de formation dont 1 363 heures de préparation aux concours.

Majoritairement assurée par le CNFPT, la formation est une mission essentielle du service des ressources humaines.

En 2018, la Ville de Thann a versé au CNFPT une cotisation de 0,9% de la masse salariale.

A cette cotisation, vient s'ajouter 1 budget de 16 054,40 € dédié aux formations spécifiques qui ne sont pas proposées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Ces chiffres sont le résultat d'une volonté de développer les compétences individualisées des agents pour accroître la compétence globale de la collectivité.

Les finances

Le Pôle Finances a pour objectif principal d'assurer l'équilibre budgétaire et financier de la Ville de Thann, pour permettre la mise en œuvre du programme d'investissement tout en conservant des marges de manœuvre pour l'avenir.

La politique drastique de réduction des déficits publics imposée par l'Etat, oblige les collectivités territoriales à faire face à une baisse de leurs dotations, sans précédent et non sans conséquences.

Pour la Ville de Thann, cela se traduit par une baisse de dotation de 406 300 €, depuis 2014. Elle fait face grâce à une efficace maîtrise du budget et à des économies sur son fonctionnement

courant (économies d'énergie, contrats de maintenance ...).

Les missions du pôle Finances

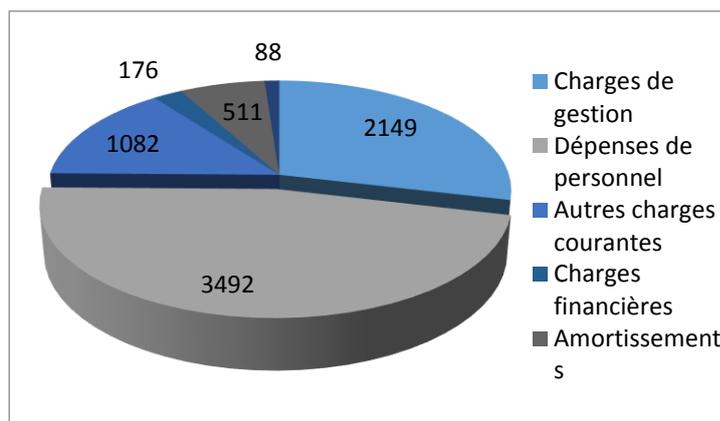
- Préparation et exécution du budget
- Suivi comptable
- Suivi des financements
- Gestion de la dette et de la trésorerie
- Observation fiscale
- Démarche de gestion et conseil à l'ensemble des services

Le pôle est composé d'une responsable de service et de deux agents, à temps complet.

Le budget

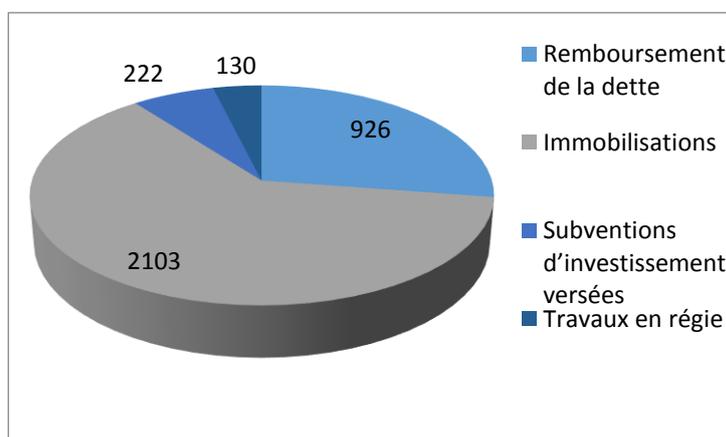
Les dépenses réelles de fonctionnement (en K€) représentent un taux de réalisation de 80% du budget voté, se soldant ainsi par un excédent cumulé de **716 715,36 €**.

Charges de gestion : **2 149**
Dépenses de personnel : **3 492**
Autres charges de gestion courante : **1 082**
Charges financières et exceptionnelles : **176**
Amortissements : **511**
Atténuation de produits : **88**
► **TOTAL : 7 498**



Les dépenses réelles d'investissement (en K€) représentent un taux de réalisation de 72% du budget voté se soldant ainsi par un déficit de **955 893,99 €**.

Remboursement de la dette : **926**
Immobilisations : **2 103**
Subventions d'investissement versées : **222**
Travaux en régie : **130**
► **TOTAL : 3 381**



CHIFFRES CLÉS

- Encours de la dette au 31/12/2018 : **7 055 859 €**.
- Le remboursement des emprunts représente **1 100 278 €** (capital + intérêts) pour 17 emprunts (14 à taux fixe et 3 à taux variable simple)
- La capacité de désendettement est de 4,71 années
- Fiscalité : les taux et abattements restent identiques à 2016, 2017, et 2018 soit :
- Taxe d'habitation (TH) : **12,41 %**
- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : **12,88%**

• Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **81,60%**

- **2 189** factures enregistrées soit +1% par rapport à 2017
- **2 706** mandats de dépenses, soit +5,4% par rapport à 2017
- **1 018** titres de recettes, soit -9,2% par rapport à 2017

Les subventions

Pour chaque opération d'envergure ou achat de matériel, la recherche de co-financements est systématique.

La maîtrise de gestion

L'objectif de la maîtrise de gestion est d'améliorer la qualité des décisions qui permettront à l'organisation d'atteindre ses objectifs ainsi que l'adéquation des objectifs opérationnels à la poursuite des objectifs stratégiques.

En 2018, 185 indicateurs ont été déclinés en lien avec les élus responsables de chaque domaine d'activité de la collectivité territoriale en termes de politique et les responsables de service, en termes de mise en œuvre. Ils ont permis la production de 85 tableaux de bord, tous services confondus, excepté le pôle technique. Ainsi, ce sont en

moyenne 21 tableaux de bord qui ont été adressés aux élus, par trimestre.

Ils sont validés par les responsables de service avant leur transmission à la Directrice Générale des Services. Ils sont ensuite transmis aux élus concernés.

C'est au cours des entretiens de dialogue de gestion, 16 pour l'année 2018 que sont arrêtés les analyses et les commentaires des indicateurs en fonction de l'évolution de l'activité des services. Il peut être aussi procédé à leur ajustement.

Ainsi, l'activité des services est mise en transparence et de ce fait, valorisée.

La logistique

La logistique regroupe différentes activités qui nécessitent une réactivité immédiate comme par exemple, la gestion des absences des agents d'entretien municipaux. Le suivi de ce service nécessite de la rigueur et de l'organisation. Il permet de travailler avec l'ensemble des services de la mairie.

L'entretien des bâtiments

Vingt bâtiments communaux sont entretenus par le personnel de la Ville de Thann. Cela représente 17 200 m² de surfaces à nettoyer. Douze agents d'entretien remplissent cette mission.

Le personnel de l'association intermédiaire « Agir avec les sans-emploi » intervient en remplacement des agents municipaux, si besoin.

► Coût agents Ville : **238 375 €**

► Coût Agir : **10 792 €**

Cette association a également en charge l'entretien des trois toilettes municipales. Cela a représenté 973 heures d'interventions annuelles.

► Coût : **21 102 €**

L'entretien du Centre Administratif Municipal (mairie), du Centre Technique Municipal, du Centre sportif Fernand Bourger, des vestiaires du rugby et du gymnase du Steinby, est effectué par un prestataire extérieur.

Tous les produits d'entretien respectent l'environnement et 70% d'entre eux sont certifiés Ecolabel.

Les archives

Le tri, le classement et le rangement des archives ont été réalisés par une archiviste diplômée, prestataire extérieur, à mi-temps, depuis janvier 2018.

Une présentation d'archives exceptionnelles a été proposée lors des Journées du Patrimoine.

Lors de cette manifestation, les enfants avaient la possibilité de dessiner un blason, repéré sur les archives. Une soixantaine de personnes se sont intéressées à cette activité.

Nombre de consultations d'archives	30
Destruction	0
Classement, tri	25m linéaire



Les fournitures de bureau

Le stock des fournitures est organisé en flux tendu.

Les commandes de papier A4 pour copieurs sont en hausse.

2017 : 200 ramettes

2018 : 300 ramettes

Il faut noter une augmentation du prix du papier par les fournisseurs de + 3%.

La restauration scolaire

La restauration scolaire se déroule au Cercle Saint-Thiébaud, chaque journée de classe pour les élèves des écoles primaires.

La Ville met à disposition du Centre socioculturel du Pays de Thann, trois agents municipaux affectés au service de la restauration scolaire ce qui représente 1 662 heures d'intervention.

Une moyenne de 95 repas est servie chaque jour, sur quatre jours durant les 36 semaines d'activité scolaire (80 en 2017).

Coût des agents : **35 788 €**

Les réceptions

41 réceptions ont été organisées et prises en charge par la Ville (44 en 2017).

2 280 personnes environ ont été présentes à différentes occasions telles que les vœux du Maire, la Crémation ou d'autres manifestations.

Le service logistique a consacré 281 heures pour l'organisation et pour la mise en place de ces réceptions.

► Coût des réceptions : **11 096 €**

Ratio par personne présente : **4,80 €**

Ratio par habitant (7979) : **1,39 €**

Le budget consacré est supérieur à l'année 2017 (9 610 € coût global pour un ratio par habitant de 1,20€).

Le soutien aux associations locales

La Ville de Thann met à disposition de l'ensemble des associations locales, sportives, culturelles ou de loisirs, divers outils susceptibles de leur apporter, tout au long de l'année, un confort supplémentaire et une économie réelle pouvant être affectée à leur budget :

- La mise à disposition gracieuse de salles à la Maison des associations, sise rue de la Halle ; ces locaux sont aussi le siège social de nombre d'entre elles.
- Le prêt de gobelets écologiques, lors des manifestations. 850 gobelets ont été mis à disposition ce qui correspond à 10 demandes sur l'année. Pour différentes manifestations, les unités culture et jeunesse mettent également à disposition des gobelets à l'effigie de la Crémation ou de Festif' Thann.



